

## UNE ANNÉE D'ACTIVITÉ AGRICOLE DANS LE LOT

Afin de bien se comprendre, il est important de bien se connaître, c'est l'objet du Pacte de Bon Voisinage. Le département du Lot et son agriculture se caractérisent par la densité des paysages remarquables où les agricultrices et agriculteurs, installés sur des fermes à taille humaine, assurent la gestion et la préservation des habitats et des espèces.

### AU PRINTEMPS EN ÉTÉ

- préparation des sols et semis des cultures de printemps
- fertilisation des sols
- plantations maraîchères
- protections des cultures contre les maladies et les ravageurs
- mise à l'herbe des animaux
- abreuvement des animaux dans les parcours
- travail de fenaison et récolte de foin
- moissons des céréales, oléagineux et protéagineux,
- déchaumage des parcelles
- récolte des légumes et des fruits
- couverture des sols
- irrigation
- tourisme rural

### EN AUTOMNE EN HIVER

- semis des cultures d'hiver
- ensilage des maïs et autres fourrages
- vendanges et vinification
- récolte des légumes et fruits
- couvertures des sols
- plantations maraîchères
- taille des arbres fruitiers
- taille de la vigne
- travail du sol

## MES ENGAGEMENTS



**Monsieur Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE**  
Président de l'Association des Maires et Elus du Lot



**Monsieur Alain LAFRAGETTE**  
Président de la FDSEA du Lot



**Monsieur Christophe CANAL**  
Président de la Chambre d'Agriculture du Lot



**Monsieur Henri BONNAUD**  
Président de l'ADASEA d'Occitanie



**Monsieur Damien FRAYSSE**  
Co-président des Jeunes Agriculteurs du Lot



**Monsieur Gérard LAVINAL**  
Président de CAPEL



**Monsieur Pierre LAFRAGETTE**  
Président de la fédération départementale des coopératives



**Monsieur Thierry CHASSAING**  
Président de Valcausse



**Monsieur Pierre LAFRAGETTE**  
Président de Fermes de Figeac



**Monsieur Géraud SINDOU**  
Président de Groupama



**Monsieur Michel ALIBERT**  
Vice-Président du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées



**Monsieur Stéphane LAGARDE**  
Président d'A.G.C



**Monsieur Georges VERGNES**  
Président délégué de la MSA Midi Pyrénées Nord

La profession agricole met à la disposition de l'ensemble des usagers un mode de sollicitation, pour toute demande d'information relative aux pratiques agricoles, ou pour porter à connaissance tout signalement d'un manquement aux bons usages de l'utilisation de l'espace par les particuliers, les élus et les agriculteurs.

La Chambre d'Agriculture du Lot assurera la réception de ces sollicitations via une adresse e-mail dédiée :

[pacte-bon-voisinage@lot.chambagri.fr](mailto:pacte-bon-voisinage@lot.chambagri.fr)



Retrouvez toutes les informations utiles sur le pacte de bon voisinage sur les sites suivants :  
[lot.chambre-agriculture.fr](http://lot.chambre-agriculture.fr)  
[agri46.fr](http://agri46.fr)



# Pacte de bon voisinage





## VIVRE ENSEMBLE

# MIEUX SE CONNAÎTRE C'EST MIEUX SE COMPRENDRE ET MIEUX SE RESPECTER

C'est le sens que nous voulons donner  
à ce Pacte de Bon Voisinage

Si la campagne était, à l'origine, un espace à vocation quasi exclusivement agricole, depuis plusieurs décennies, elle est aussi devenue un lieu attractif pour l'habitat et le tourisme, synonyme de tranquillité et d'espaces naturels, bref de qualité de vie.

La campagne est un lieu de vie pour chacun ainsi qu'un lieu de travail pour les agriculteurs.

Cet espace rural, mis en valeur par l'agriculture, fait l'objet d'une utilisation partagée. Cela implique le respect de la propriété privée et entraîne des devoirs de la part des agriculteurs comme de tous les usagers, qu'ils soient habitants, visiteurs, travailleurs, promeneurs.

Vivre en milieu rural implique une coexistence entre agriculteurs et riverains. Des compromis sont incontournables, d'autant plus accessibles que l'un connaît et comprend les contraintes de l'autre.

L'objectif du présent Pacte de bon voisinage est de formaliser l'engagement des particuliers et des élus quant aux bonnes pratiques et à l'utilisation de l'espace agricole lotois.



## MES ENGAGEMENTS

### EN TANT QU'AGRICULTEUR

#### ÊTRE À L'ÉCOUTE

et mieux faire connaître mon activité et mes projets

Ne pas hésiter à **PRÉVENIR MES VOISINS** sur les travaux à effectuer

À proximité des habitations **ENFOUIR** le plus rapidement possible **APRÈS ÉPANDAGE** les matières organiques (compost, fumier, boue, lisier..) en prenant en compte les cas particuliers

**ÉCHANGER** avec les élus sur les projets de bâtiments agricoles

**CONTRIBUER** à la gestion et préservation des ressources et des habitats naturels

**UTILISER** mon matériel en conciliant efficacité et protection de l'environnement

**RÉALISER** mes traitements dans le respect de la charte d'utilisation des produits phytosanitaires



**ASSURER** le soin quotidien de mes animaux dans les meilleures conditions



## MES ENGAGEMENTS

### EN TANT QUE RIVERAIN/USAGER

Prendre connaissance de la diversité et **COMPRENDRE** les atouts et les contraintes des activités agricoles

**EMPRUNTER LES CHEMINS** ruraux ou les chemins de randonnée pédestre, et ne pas traverser les prairies, champs cultivés, et les propriétés privées

**RESPECTER** la campagne et ne pas jeter les déchets y compris végétaux

**ASSURER** la garde de mon chien pour le tenir à l'écart des troupeaux

**NE PAS CUEILLIR** les légumes, fruits ou céréales.

**PRIVILÉGIER** le dialogue avec les agriculteurs en cas d'incompréhension de leurs activités

**CHOISIR** la conduite douce et **FAIRE ATTENTION** à la vitesse sur les routes



**RECUEILLIR** l'accord de l'exploitant avant de pénétrer dans les corps de ferme qui sont des propriétés privées

**FACILITER** le passage des véhicules agricoles

### EN TANT QUE MAIRE

**FAIRE APPLIQUER** la réglementation

Être vigilant et **PRÉVENIR** la divagation de chiens

**VEILLER** à ce que les projets communaux prennent en compte les contraintes liées à l'agriculture

**ASSURER** dans la commune **LA CIRCULATION** des engins agricoles

**ASSURER** une zone tampon entre les espaces urbanisés et les surfaces agricoles

**S'ENGAGER** à assurer le dialogue entre agriculteur et riverains/usagers dans le cadre du Pacte